



Ordre du jour du conseil communautaire du 15 septembre 2025

1. Approbation du compte rendu de la séance précédente
2. Décisions du Président
3. Modification du tableau des effectifs
4. Attribution du marché n° 25C009 de prestations d'exploitation et de maintenance des installations de chauffage, ventilation et climatisation et traitement d'eau des sites piscine et Ombrière du Pays d'Uzès.
5. Marché de travaux de construction de la piscine intercommunale du Pays d'Uzès – Lot n° 2 : Gros œuvre – Avenant n° 5
6. Marché de travaux de construction de la piscine intercommunale du Pays d'Uzès – Lot n° 13 : Peintures – Avenant n° 3
7. Modification de la délibération n° 2025/5/90 du 21 juillet 2025 approuvant l'avenant n° 3 du lot n° 15 : chauffage, ventilation, déshumidification et géothermie du marché de travaux de construction de la piscine intercommunale du Pays d'Uzès
8. Convention de participation zone d'aménagement concertée « Les Sablas », macrolot 1
9. SPL Destinations Pays d'Uzès – Pont du Gard : Demande de renouvellement du classement de l'Office de tourisme « Destination Pays d'Uzès-Pont du Gard »
10. SPL Destinations Pays d'Uzès – Pont du Gard : participation pour la réalisation d'un diagnostic Tourisme à l'échelle du Grand Territoire et des territoires intercommunaux
11. Plan de financement pour la piste cyclable d'Arpaillargues et Aureilhac
12. Reversion de la totalité de la recette de billetterie de la Master Class du 10 mai 2025 à l'association La Banque Alimentaire du Gard
13. Approbation de la convention entre la Région Occitanie, le groupement d'actions locales LEADER Uzège-Pont du Gard et les structures intercommunales de son périmètre pour la mise en place d'aides économiques dans le cadre spécifique des contreparties nationales des aides LEADER programmation 2023-2027